

La politique de développement durable de Saint-Étienne de plus en plus reconnue

Lundi 5 décembre 2011

Le développement durable, vérifiable dans les faits, est un axe majeur du plan de mandat mené par Maurice Vincent, Sénateur-Maire de la Loire. Chaque action municipale doit être marquée de manière forte du sceau du développement durable.

Depuis 2008, nous conduisons au niveau de la Ville et de l'Agglomération une politique de développement durable basée sur des actions concrètes et visibles, et qui couvrent toutes les thématiques : le réchauffement climatique, la mobilité, l'habitat performant, la consommation responsable et les circuits courts, la préservation de l'eau et de la biodiversité, la sensibilisation, l'administration éco-responsable, etc.

En particulier depuis 2010, nous avons réuni nos forces au sein d'une direction Développement Durable mutualisée entre l'Agglomération et sa Ville-centre, pour garantir la cohérence de nos projets et renforcer nos moyens. Cela nous a par exemple permis de mettre en place conjointement le projet de piétonisation du centre-ville de Saint-Etienne et la mise en place des vélos en libre-service de l'Agglomération, les VéliVert. Ou encore d'organiser cette année 2011 des animations communes dans le cadre de la Semaine du Développement durable, par exemple le flash-mob sur la mobilité, appelé « Pause Mob ».

Notre Ville est en constante évolution, elle se transforme, change, dans un seul but : devenir une ville plus verte, favorisant le bien vivre ensemble dans tous ses quartiers. Aucune ville en France ne se transforme à l'heure actuelle autant que Saint-Étienne.

Cette politique volontariste porte ses fruits, elle est de plus en plus reconnue dans l'hexagone et se concrétise déjà par plusieurs prix qui sont venus confirmer le bien fondé de ces actions.

Les Trophées de l'eau Loire-Bretagne

Un trophée a été attribué à Saint-Étienne Métropole pour la découverte de l'Ondaine, dans le cadre de sa politique rivière.

Les Trophées de l'eau décernés tous les deux ans par le comité de bassin Loire-Bretagne. Ils mettent en lumière des actions exemplaires pour :

- restaurer les rivières et les milieux aquatiques,
- protéger les ressources en eau et réduire les pollutions,
- développer les solidarités, faciliter les concertations,
- et sensibiliser pour l'eau.

Au Chambon-Feugerolles, l'Ondaine était recouverte d'une voûte depuis près d'un siècle. Épaisse d'une soixantaine de centimètres, formant un tunnel de 5 mètres de hauteur par endroit, la galerie avait permis de gagner plusieurs centaines d'hectares sur lesquels s'est développée une zone industrielle.

Dans les années 70, les premiers signes de faiblesse apparaissent. La voûte est très exposée aux crues liées à la proximité des montagnes du Pilat.

Fallait-il rénover la structure de la voûte et repartir pour 50 ans ? Ou bien, plus radical, la supprimer ?

La communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole et la commune du Chambon-Feugerolles décident de régler le problème en faisant disparaître la galerie et en redonnant à l'Ondaine un espace de liberté par un important travail paysager sur les berges.

Aujourd'hui les berges semblent avoir toujours été là. Les riverains peuvent se réapproprier la rivière en toute sécurité. Et l'on y pêche à nouveau le poisson.

Prix Ecoquartier « Renouvellement urbain »

attribué à Saint-Étienne pour le quartier Manufacture – Plaine Achille

La démarche stéphanoise de transformation urbaine durable menée par l'EPASE reconnue pour sa rapidité et son exemplarité.

Créer une ville-parc, véritable quartier créatif et campus métropolitain

Manufacture – Plaine Achille a pour ambition de devenir le quartier des métiers créatifs, de la matière grise et de l'innovation. De quoi faciliter le maillage permanent entre technologies, design, art, culture et loisirs. Cette transformation urbaine de grande ampleur, sur près de 70 hectares, poursuit deux objectifs majeurs :

- **Le développement d'un écosystème intégré, dédié aux services créatifs et innovants**, s'appuyant sur les nombreux germes d'innovation déjà très actifs sur le site : le Pôle Optique Rhône - Alpes, la Cité du Design, l'entreprise HEF, l'École Art & Design, Telecom Saint-Etienne, etc ;
- **La transformation de ce quartier en ville – parc** : l'aménagement d'un nouveau quartier mixte de près de 1000 logements, situés dans un parc, à proximité immédiate du centre-ville, de la gare TGV de Châteaureux, des deux lignes de tramway comme des grands axes de desserte de Saint-Etienne.

Le jury des prix Ecoquartier a notamment retenu trois points forts du dossier stéphanois :

- Le réinvestissement du patrimoine bâti de grande valeur conjugué à l'intervention sur l'espace public dessinent la future identité de ce quartier entre patrimoine, innovation et culture ;

- La mise en place d'un plan guide et de la méthode de projet « chemin faisant » permet de tester des formes urbaines et espaces publics ;
- Une « économie de la mesure », inventive et privilégiant systématiquement le réemploi et le recyclage de l'existant.

Rubans développement durable

Une labellisation d'excellence pour l'ensemble des actions de développement durable mené par Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole

Les 9èmes Rubans du développement durable placés sous le haut patronage et en présence du président du Sénat labellisent cette année sept collectivités territoriales et en renouvellent onze, pour l'exemplarité de leurs politiques de développement durable mobilisant largement les citoyens, les acteurs sociaux économiques et les partenaires territoriaux.

Le jury a salué la démarche volontariste conduite par le territoire de Saint-Étienne au regard des contraintes socio-économiques. Il a apprécié ses efforts créatifs en matière d'éducation au développement durable et l'accompagnement des politiques par une communication appropriée. La dynamique du bio, accessible à tous dans les cantines a tout particulièrement retenue l'attention du jury.

Exemplarité de l'administration	Introduction de critères environnementaux dans les marchés publics de la Ville et de l'Agglomération et acquisition de fournitures durables	<ul style="list-style-type: none"> - achats de papier recyclé PEFC (100% prévus pour le prochain marché) - paramétrage des copieurs en recto-verso - abandon des bouteilles d'eau en plastique et installation de fontaines à eau (raccordée au réseau d'eau potable) dans les salles de réunion - régulation de la température dans les bureaux depuis septembre 2010
	Introduction de produits issus de l'agriculture biologique et locale dans les cantines de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> - les cantines de la Ville servent tous les jours des repas dans les 90 écoles contenant 60 % d'aliments bio, dont 40% de provenance locale - cette action a été concomitante d'une baisse du tarif des repas dès 2010 (réduction de la facture notamment pour les familles précaires)
	Elaboration et mise en place d'un Plan de Déplacement de la Ville et de l'Agglomération	le personnel de l'agglomération a à sa disposition 6 vélos électriques en pool, et autant de vélos classiques
Lutte contre le réchauffement climatique	Réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial, comportant 3 échelles d'action	élaboration de 68 actions portées par l'Agglomération, les communes et partenaires du territoire
	Réalisation d'une opération exemplaire sur la station d'épuration Furania : amélioration de l'efficacité énergétique de l'installation	<ul style="list-style-type: none"> - sur les bâtiments, des éclairages « basse consommation » et des détecteurs de présence ont été mis en place - un contrat d'électricité verte, produite à partir de sources d'énergie renouvelables, a été souscrit - les boues sont méthanisées et produisent du biogaz riche en méthane, valorisé directement sur le site sous forme de chaleur ; cette chaleur est utilisée pour le fonctionnement des digesteurs et des fours d'incinération des boues
	Réalisation d'une étude relative à l'adaptation au changement climatique, mesurant les impacts sur les bâtiments et l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - l'agglomération réalise une étude (en cours) - l'agglomération finance également une thèse ADEME relative aux îlots de chaleur urbains, portée par les 3 agences d'urbanisme de St-Etienne, Grenoble et Lyon

	Eco-quartiers	<ul style="list-style-type: none"> - un projet d'écoquartier porté par l'agglomération : éco-site industriel, mixité fonctionnelle et sociale, parc urbain - un projet d'écoquartier soutenu par la ville : parc urbain, suppression des stationnements, mixité fonctionnelle (logements, services, enseignement supérieur), arrêt de tramway et de train
Préservation des ressources et de la biodiversité	Elaboration d'un Plan Vert de la Ville de Saint-Etienne	<ul style="list-style-type: none"> - en cours - premiers résultats : mise en place du zéro pesticide et réalisation d'une partie de la voie verte en bordure ouest de la ville
	Elaboration d'un Plan d'actions de préservation et restauration des quatre Corridors Biologiques de l'Agglomération	juin 2011, démarrage des études avant travaux (réfection des voiries et intégration des objectifs dans les PLU)
	Le plan de gestion de la forêt dernièrement signé par la Ville (juin 2010) affiche les objectifs dans l'ordre prioritaire suivant: 1) préservation de la ressource en eau potable, 2) préservation et développement de la biodiversité, 3) production sylvicole, 4) Accueil des différents publics.	<p>Cette gestion multifonctionnelle de la forêt de la Ville est inscrite dans un avenir de 20 ans, elle a déjà porté ses fruits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement du pourcentage de feuillus (de 6% à 20% sur 20 ans), - mise en place d'îlots de vieillissement et de sénescence (25 ha) - utilisation d'huile de chaînes biodégradable, débardage à cheval dans les parcelles à proximité de la ressource en eau potable - certification PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) pour 5 ans - la Ville a souhaité réaliser un sentier d'interprétation sur le rôle de l'arbre et de la forêt par rapport à la protection de la ressource en eau potable (projet européen Life SEMEAU, en partenariat avec Volvic et Vals-les-Bains), avec une inauguration prévue en juillet 2011
Lutte contre les exclusions et les discriminations	Création de logements sociaux performants	<ul style="list-style-type: none"> - inscription dans le nouveau PLH 2011-2016 - l'agglomération aidera à la construction de 500 nouveaux logements sociaux par an répondant aux exigences de performance énergétique BBC
	Précarité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - programme d'intérêt général, rénover des logements dégradés : 300 logements en 3 ans - dans le nouveau PLH, 600 rénovations prévues
	Soutien aux associations	6 associations d'accès au droit et de lutte contre les discriminations ont reçu 97 460€ de subventions par l'Agglomération en 2010
	Ecole de la deuxième chance	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'une étude de faisabilité - participation au financement de la future structure porteuse
Soutien aux filières de l'économie sociale et environnementale	Eco-concevoir et promouvoir l'efficacité énergétique	ouverture d'un pôle éco-conception afin d'accompagner les PME-PMI aux démarches de l'éco-conception par la diffusion d'outils, la recherche et la formation : accompagnement et formations proposés par l'agence locale de l'énergie et la CCI, grâce au dispositif EDEL (énergie dans les entreprises de la Loire) : 25 pré-diagnostic par an et environ 10 éco-investissements financés par l'Agglomération par an
	Développer les zones d'activités durables	<ul style="list-style-type: none"> - information aux gestionnaires de zones - création de zones test fonctionnant comme des écosystèmes naturels (valorisation des ressources)
	Développer les éco-filières	étude du CIRIDD pour identifier les filières à adapter sur le territoire

Epanouissement humain	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des cartes stratégiques de bruit à la Ville et sur le territoire de l'Agglomération (2008 – 2009) - Réalisation d'un Plan de prévention du Bruit dans l'Environnement (2010) 	<ul style="list-style-type: none"> - dans le cadre des cartographies, l'Agglomération a identifié près de 8 000 Points Noirs de Bruit (PNB) sur le territoire - l'Agglomération a été lauréate de l'appel à projet pour la mise en place d'un Observatoire du Bruit (appel à projet ADEME – Ministère du développement durable en décembre 2010) - l'Agglomération souhaite définir un programme de traitement des PNB, grâce au conventionnement avec l'ADEME en 2011 - 2012
	<p align="center">Soutien à l'association Unis-Cités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - subvention par l'agglomération de 5 000€ par an - l'agglomération travaille avec 4 jeunes et la ville avec 12 jeunes
Education au développement durable	<p align="center">La réalisation de l'exposition La Maison Econome : exposition reconstituant les différentes pièces d'une maison afin de sensibiliser le grand public aux éco-gestes simples et concrets, permettant de réaliser des économies budgétaires et de réduire son empreinte écologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'Agglomération a financé la réalisation de cette exposition confiée à l'Espace info énergie - l'exposition circule dans les communes de l'Agglomération depuis septembre 2010 - 1 096 visiteurs sensibilisés (hors grand public) pour 7 lieux différents sur 10 mois - à Saint-Etienne en avril 2011 : une trentaine de classes en un mois ainsi que des particuliers, et des agents de la Ville et de l'Agglomération
	<p align="center">La réalisation de la Green Map</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la Ville et l'Agglo ont soutenu la réalisation de cette carte, 4^{ème} en France, et seule Green Map réalisée sur une ville de plus de 150 000 habitants - elle a été inaugurée pendant la Semaine du développement durable 2011 et est actuellement diffusée par des totems dans certains points de la ville, en 50 000 exemplaires